

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 septembre 2026**

DATE DE LA CONVOCATION

18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 28 septembre à 18h36

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET, Michel PERROIT (Bracieux), André JOLY (Chambord), Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Martine BAYET-LEVA, Benjamin DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Laetitia RIBRIOUX, Jean-Marc CHABOUD, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON (Saint-Claude-de-Diray), Jérôme ROUX, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Jean-François BOISARD, Michel LAURENT, Christian LALLERON, Marion PELLÉ, Philippe LE TOUX (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Virginie BAHU-NOGRETTE a donné pouvoir à Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson),

Emilie LEGOUT a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr),

Christine SOUCHET a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),

Anne TOUTAIN a donné pouvoir à Jean-François BOISARD (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Martine HENRY (Neuvy).

Membres Titulaires absents ou excusés : Zohra LEFORESTIER (Mont-près-Chambord), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Christine GENDRE a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-118-2026

Objet : Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer un avenant à la convention avec l'EHPAD La Bonne Eure concernant le financement du Centre de santé

Monsieur Patrick MARION, Vice-président en charge de la cohésion sociale et des services à la population rappelle que, par délibération du 29 septembre 2025, le Conseil communautaire a approuvé la poursuite de l'expérimentation du Centre de santé, initialement portée par le groupement de coopération sociale et médico-sociale Sepia 41, et a autorisé la signature d'une convention avec l'EHPAD La Bonne Eure de Bracieux afin d'assurer le portage de cette structure pour une durée d'un an. Cette décision faisait suite à la fin de l'expérimentation menée par Sepia 41 et à la volonté exprimée par les membres de ce

groupement de ne pas poursuivre la gestion du Centre de santé. L'EHPAD La Bonne Eure, avec l'accord de son conseil d'administration, avait alors proposé d'en assurer le portage afin de garantir la continuité de l'offre de soins sur le territoire.

Monsieur le Vice-président indique que la convention pour l'expérimentation du Centre de santé, portée par l'EHPAD La Bonne Eure, est arrivée à son terme le 24 septembre 2026.

Au regard de l'intérêt de cette expérimentation pour l'accès aux soins des habitants du territoire et afin de poursuivre l'activité du Centre de santé, le directeur de l'EHPAD La Bonne Eure, avec l'accord de son conseil d'administration, propose de prolonger cette expérimentation jusqu'au 30 juin 2027 avec le soutien financier de la Communauté de communes du Grand Chambord. Les modalités de cette prolongation sont définies dans un projet d'avenant à la convention conclue entre la Communauté de communes du Grand Chambord et l'EHPAD La Bonne Eure, annexe.

Monsieur le Vice-président propose aux membres du Conseil communautaire :

- D'approuver la poursuite du financement du Centre de santé porté par l'EHPAD La Bonne Eure de Bracieux jusqu'au 30 juin 2027 ;
- D'autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer l'avenant à la convention avec l'EHPAD La Bonne Eure telle que présentée en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE la poursuite du financement du Centre de santé porté par l'EHPAD La Bonne Eure de Bracieux jusqu'au 30 juin 2027 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer l'avenant à la convention avec l'EHPAD La Bonne Eure telle que présentée en annexe ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Christine GENDRE



Le Président

Jean-Luc DAUTREMÉPUIS